

Pacte Vert et déchets dangereux : vers des cycles non toxiques de la matière Les nouveautés réglementaires

Le jeudi 15 octobre 2020 de 9H30 à 12H45 - Colloque en ligne

L'Europe s'engage dans l'ère de l'économie circulaire et de la croissance verte décarbonée. L'un des objectifs de l'ambitieux Green Deal, exposé par la présidente de la Commission européenne dès le début de son mandat, est d'utiliser les ressources de manière plus économe et de limiter l'exploitation des ressources naturelles. Une partie de la solution prévue consiste à promouvoir à grande échelle le recyclage des déchets afin de tendre vers la circularité des matières. La question se posera, et se pose déjà, de concilier cette montée en puissance du recyclage et la garantie que les matières recyclées seront exemptes de substances préoccupantes. Le législateur est conscient que la qualité sanitaire et environnementale des matières recyclées est un facteur déterminant de succès, car elle est une condition nécessaire de la confiance des industriels et des consommateurs. C'est pourquoi le Green Deal entend concilier développement du recyclage et cycles non toxiques de la matière.

- Quelles dispositions les institutions françaises et européennes ont-elles déjà adoptées dans cette optique ?
- Quels autres éléments réglementaires sont prévus ?
- A quelles dispositions complémentaires pourrait-on réfléchir ?
- Les technologies sont-elles déjà disponibles ?

9h30 – 9h35	Introduction – SYPREL
--------------------	------------------------------

Etat actuel de la législation	
--------------------------------------	--

9h35 – 9h40	Le cadre juridique – Marie-Léonie VERGNERIE <i>Avocate en droit de l'environnement, Cabinet Fieldfisher</i>
9h40 - 10h05	Apports du Paquet Economie Circulaire européen du point de vue de la maîtrise des substances préoccupantes dans les matières recyclées - Enrique GARCIA JOHN , <i>Waste Management & Secondary Materials, DG Envi, Commission européenne</i>
10h05 – 10h30	En France, quelles dispositions particulières sont prises afin d'assurer un recyclage non-toxique? Cécile LEMAITRE , <i>Cheffe du bureau des produits chimiques, Ministère de la Transition Écologique</i>
10h30 – 11h00	Cas concret : Augmentation de l'imprégnation du vivant par les substances préoccupantes. Sébastien DENYS , <i>Directeur Santé-Environnement-Travail, Santé Publique France</i>
11H00 - 11H10	Pause

Compléments à explorer	
-------------------------------	--

11h10 – 11h40	Mieux identifier les substances préoccupantes, mieux informer sur leur présence, pour assurer un environnement non-toxique - Table ronde. <i>Pierre-François STAUB</i> , <i>Chargé de Mission Pollution des écosystèmes et Métrologie, Office Français de la Biodiversité</i> ; <i>Claire PITOLLAT</i> , <i>Députée à l'Assemblée Nationale</i> ; <i>Nolwenn CÉZILLY</i> , <i>Cheffe de projet Réglementations produits et substances, Direction générale des entreprises</i>
11h40 – 12h10	Conditions d'une ambition zéro pollution - Table ronde. <i>Cédric L'ELCHAT</i> , <i>Président du Syprel</i> ; <i>Elise VITALI</i> , <i>Bureau Européen de l'Environnement</i> ; <i>Maria ARENA</i> , <i>Députée au Parlement Européen</i>
12h10 – 12h30	Et la sobriété dans tout ça ? Philippe BIHOUIX , <i>auteur de « l'âge des low tech »</i>
12h30 – 12h35	Synthèse Laurent FONBAUSTIER , <i>Professeur des Universités, Faculté Jean Monnet</i>
12h35 – 12h45	Conclusion Patrice LIOGIER , <i>Secrétaire général du SNIIM</i>

Colloque éligible à la formation des avocats